

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf novembre à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de Gâvres, Morbihan, se sont réunis dans la salle de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée le 19 novembre, sous la présidence de Monsieur Dominique LE VOUEDEC, Maire.

Présents : LE VOUEDEC Dominique, CARTON Christian, PENSEC Armelle, JACQUES Patrick, LE MASSON Pierre-Gilles, LE FLOCH Yannick, NOCODIE Bernard, DRONIOU Jean-Yves, LE MARTELOT Monique, GUILLEMOTO Katia, MINTEC Nicole, DUIC Patrick

Absent : DUTENHAVER Linda, RAILLON Christian

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Le Conseil a élu pour secrétaire de séance PENSEC Armelle.

20181129/09 - TARIFS CAMPINGS MUNICIPAUX 2019

Sur proposition du bureau municipal du 15 novembre 2018, pour l'année 2019, la grille tarifaire hors taxes sera la suivante :

Les tarifs HT sont en rouge.

Les tarifs TTC sont en Bleu

Taxe de séjour 0,60 €

LA LANDE *** Année 2019	(13/6 - 12/7)			(13/7 - 26/7) (20/8 - 30/8)			(27/7 - 19/8)			
Catégorie d'emplacements / Durée	Tarif HT et TTC du forfait (hors supplément) par nuitée Forfait = Emplacement sans électricité + 2 personnes + 1 installation (tente, caravane, camping-car) + 1 voiture + eau chaude									
	Séjour de 1 à 6 jours	Séjour de 7 à 21 jours	Séjour >21 jours	Séjour de 1 à 6 jours	Séjour de 7 à 21 jours	Séjour >21 jours	Séjour de 1 à 6 jours	Séjour de 7 à 21 jours	Séjour >21 jours	
	Exclusive	19,0	14,9	12,6	25,1	21,5	18,7	29,0	23,8	20,5
		20,9	16,4	13,9	27,6	23,6	20,6	31,9	26,2	22,6
	Prestige	17,2	11,9	10,5	23,3	20,5	17,8	25,7	22,6	19,5
		18,9	13,1	11,5	25,6	22,5	19,6	28,3	24,9	21,5
	Espace	15,5	11,4	9,8	21,5	19,5	17,2	24,4	21,5	18,9
		17,1	12,5	10,8	23,6	21,4	18,9	26,8	23,6	20,8
	Horizon	15,3	8,8	7,7	20,5	17,4	14,6	23,2	19,5	16,3
	16,8	9,7	8,5	22,6	19,1	16,1	25,5	21,4	17,9	
Etoile	12,5	8,5	7,5	18,7	16,5	14,4	20,8	18,4	15,9	
	13,8	9,4	8,2	20,6	18,1	15,8	22,9	20,2	17,5	
Loisirs	11,6	8,5	7,4	17,8	16,3	14,3	20,2	18,1	15,8	
	12,8	9,3	8,1	19,6	17,9	15,7	22,2	19,9	17,4	
Camping Car (Conditions particulières*)	9,10 / 10									

.../...

Les JONCS** Année 2019	(27/6- 12/7)			(13/7 - 26/7) (20/8 - 30/8)			(27/7 - 19/8)		
	Tarif HT et TTC du forfait (hors supplément) par nuitée Forfait = Emplacement sans électricité + 2 personnes + 1 installation (tente, caravane, camping-car) + 1 voiture + eau chaude								
Catégorie d'emplacements / Durée	Séjour de 1 à 6 jours	Séjour de 7 à 21 jours	Séjour > 21 jours	Séjour de 1 à 6 jours	Séjour de 7 à 21 jours	Séjour > 21 jours	Séjour de 1 à 6 jours	Séjour de 7 à 21 jours	Séjour > 21 jours
Premium	14,1	12,2	10,4	19,8	18,1	15,9	21,6	19,2	17,4
	15,5	13,4	11,4	21,8	19,9	17,5	23,8	21,1	19,1
Etoile	11,5	8,6	7,4	17,0	15,3	13,1	19,6	16,5	14,7
	12,6	9,5	8,1	18,7	16,8	14,4	21,6	18,1	16,2
Loisirs	10,7	8,4	7,2	16,3	14,8	12,8	19,2	16,3	14,3
	11,8	9,2	7,9	17,9	16,3	14,1	21,1	17,9	15,7
Détente	10,1	8,1	7,1	15,9	14,5	12,6	18,8	16,0	14,1
	11,1	8,9	7,8	17,5	15,9	13,9	20,7	17,6	15,5
Camping Car (Conditions particulières*)	8,64 / 9,5								
Etudiant*	2,73 / 3								

Suppléments hors taxes pour les deux campings :

Electricité 6 A	1,82 / 2
Electricité 10 A	2,73 / 3
Tente suppl.	1,36 / 1,5
Pers. suppl	3,18 / 3,5
Chien	1,45 / 1,6
Enfant <7 ans	gratuit
Voiture suppl.	gratuit
Bateau, remorque	gratuit
Frais de dossier (hors Résa en ligne)	gratuit
Frais de dossier Résa en ligne	2,27 / 2,5
Garage mort	18 / 19,8
Départ tardif	18,18 / 20

* Conditions particulières

- Emplacement Etudiant, (sur les 2 campings) : le tarif de 3€ correspond à 1 nuitée, pour 1 personne (carte d'Etudiant à jour obligatoire) sur des emplacements désignés, avec un maximum de séjour de 2 nuits. Accès à toutes les commodités (eau, électricité, douches) compris. Séjour sous cette forme et Tarif valables toute la saison. Si personne supplémentaire, application du tarif normal (3,50€).

Divers (TTC)

Machines à laver

4,00 €

Les dates d'ouvertures des campings seront les suivantes :

La Lande -Pointe des Saisies - ouverture à compter du jeudi 13 juin 2019 – fermeture le vendredi 30 août 2019

Les Joncs – Océan – ouverture à compter du jeudi 27 juin 2019 – fermeture le vendredi 30 août 2019

Ont signé au registre tous les membres présents, pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Dominique LE VOUËTE

Le Maire certifie que le compte-rendu
De cette délibération a été affiché à la
Porte de la Mairie le :
Le Maire,

D. Le Vouëte

